

# Éco-mobilier

## 686 000 tonnes de meubles collectées 94% recyclées ou valorisées Vers le zéro déchet !

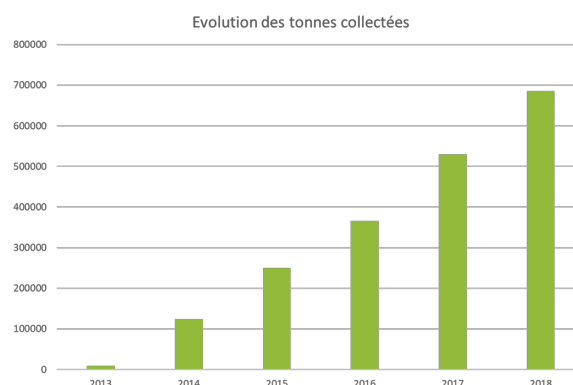
En 2018, Eco-mobilier a collecté 686 000 tonnes de meubles usagés, qui ont été recyclées en nouvelles matières premières à 57% ou valorisées en énergie à 37%.

Une nouvelle fois, Eco-mobilier a dépassé l'objectif réglementaire de 80 % de meubles recyclés ou valorisés fixé par les pouvoirs publics. Ce bilan très positif conforte Eco-mobilier dans son objectif du « ZERO déchet » pour le mobilier d'ici 2023.

Paris, le 29 août 2019 – Eco-mobilier est l'éco-organisme en charge de la collecte, du tri et du recyclage de l'ensemble des meubles, éléments d'ameublement et d'agencement. Depuis octobre 2018, Eco-mobilier prend aussi en charge les couettes et les oreillers usagés.

Eco-mobilier est passé de 530 100 tonnes de meubles collectées en 2017 à **686 000 tonnes** en 2018, soit une hausse de 30 %.

« A partir de 2021, c'est un million de tonnes de meubles usagés qui seront attendues chaque année. C'est une évolution profonde de notre filière qui enfouissait il y a encore 5 ans jusqu'à 55 % des meubles usagés. » précise Dominique Mignon, Présidente d'Eco-mobilier.



### Toujours plus de solutions de collecte pour les meubles usagés

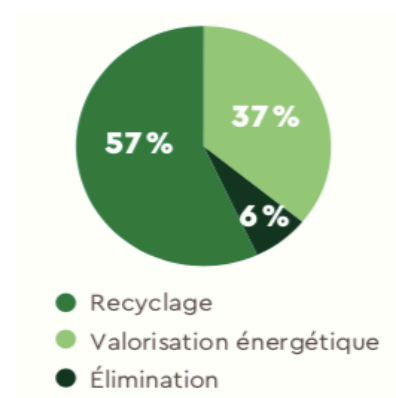
Les Français peuvent déposer leurs meubles usagés dans l'un des **4 758 points de collecte** mis à leur disposition en France avec :

- **les collectivités territoriales**, qui collectent 85 % des meubles usagés. Les Français peuvent se rendre dans l'une des 2 887 déchèteries équipées d'une benne Eco-mobilier ou faire appel aux services d'enlèvement des encombrants dans certaines grandes villes.

- **les 347 acteurs de l'économie sociale et solidaire**, ayant signé une convention avec Eco-mobilier. Ces acteurs forment leur personnel pour donner une deuxième vie aux meubles qui leur sont donnés. Ils en réemploient 49 % et mettent les autres meubles inutilisables dans les bennes collectées par Eco-mobilier pour qu'ils soient recyclés. Ainsi, Eco-mobilier a collecté auprès de ces

acteurs : 38 195 tonnes de meubles usagés dans les groupes et communautés Emmaüs, 9 549 tonnes dans le réseau des Ressourceries et 7 589 tonnes dans les associations indépendantes.

- **Les professionnels** qui collectent 7 % des meubles usagés. Ce sont dans 92 % des cas des distributeurs (grandes enseignes de la distribution de mobilier, de literie...) qui mettent en place la reprise des meubles usagés lors de la livraison de mobilier neuf.



### Des résultats de recyclage, réutilisation et valorisation supérieurs aux objectifs

La hausse du taux de recyclage et de valorisation qui atteint désormais **94 %** est à mettre en perspective avec la diminution spectaculaire du taux d'enfouissement qui passe de 55 % en 2013 à 6 % en 2018.

**57 % du mobilier est recyclé.** Le recyclage offre une deuxième vie au mobilier dont les éléments sont transformés en nouvelles matières premières recyclées.

**37 % du mobilier devient du combustible**, utilisé principalement dans les cimenteries.

### Des actions innovantes pour favoriser l'économie circulaire

« Eco-mobilier vise le ZERO déchet pour le mobilier d'ici 2023. A terme, aucun meuble ne devra plus être enfoui ! C'est en innovant sur tous les fronts et en mobilisant tous les acteurs que nous pourrions atteindre cet objectif ambitieux et éco-responsable » lance Dominique Mignon, Présidente d'Eco-mobilier.

Pour atteindre ces objectifs, quatre voies sont menées de front :

- Trouver de nouveaux débouchés pour les matières premières

Parce qu'il représente 2/3 des matières issues des meubles usagés collectés par Eco-mobilier et plus de 10 % du bois en fin de vie produit en France, le bois est un enjeu majeur pour Eco-mobilier. L'objectif premier est de diversifier les solutions pour le traitement en s'appuyant sur un rééquilibrage entre les utilisations en recyclage et valorisation énergétique. Le but est ainsi que 2/3 du bois issu des meubles usagés soit utilisé pour fabriquer des panneaux, et que le solde soit valorisé sous forme d'énergie.

- Inciter les adhérents à entrer dans la boucle de l'économie circulaire

Au cours de l'année 2018, Eco-mobilier est intervenu chez une vingtaine de fabricants dans le cadre de formations à l'éco-conception.

Eco-mobilier a également développé toute une gamme d'outils de communication clefs en main pour ses adhérents (5 410 entreprises dont 73 % sont des distributeurs) afin qu'ils puissent promouvoir l'économie circulaire auprès de leurs consommateurs.

- Encourager les performances de collecte

Eco-mobilier a mené en 2018 une étude pour l'optimisation du remplissage des bennes en déchèteries avec le concours de nombreuses collectivités. L'objectif est toujours une gestion économique et environnementale équilibrée du dispositif. Et de nouveaux dispositifs de collecte innovants sont testés pour les petits articles de literie par exemple.

- Mobiliser les Français

Eco-mobilier multiplie aussi les actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public, sur internet et via les réseaux sociaux.

Un outil de géolocalisation des déchèteries les plus proches de chez soi est disponible en ligne.

Des campagnes de sensibilisation sont organisées en magasin pour sensibiliser les Français au recyclage via des films en réalité virtuelle.

**Tous les chiffres 2018 sont à retrouver sur le rapport annuel Eco-mobilier disponible [en suivant ce lien](#).**

### **A propos d'Eco-mobilier**

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Eco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat des meubles neufs depuis le 1er mai 2013. Depuis sa création, Eco-mobilier a collecté près de 2 millions de tonnes de meubles usagés, valorisées à plus de 90 % et vise à horizon 2023, le ZERO déchet pour les meubles. Le périmètre d'Eco-mobilier s'est étendu en 2018 avec la collecte, le recyclage et la valorisation des couettes et oreillers usagés.

## **CONTACT PRESSE**

---

Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – [annedelander@gmail.com](mailto:annedelander@gmail.com)